

Rapport d'évaluation

Suivi 2001-2002 de la mise en œuvre du plan d'aide à la réussite du Collège de Maisonneuve

3 avril 2003

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec 

Québec, le 4 avril 2003

Madame Patricia Hanigan
Directrice des études
Collège de Maisonneuve
3800, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H1X 2A2

Objet : Suivi de la mise en œuvre du plan d'aide à la réussite (2001-2002)

Madame la Directrice,

Lors de sa réunion tenue le 3 avril 2003, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné le suivi fait par le Collège de Maisonneuve de la mise en œuvre de son plan d'aide à la réussite en 2001-2002.

La Commission estime que, dans l'ensemble, la mise en œuvre du plan paraît en bonne voie de réalisation. La plupart des mesures prévues ont effectivement été mises en place. Le Collège juge particulièrement efficaces certaines d'entre elles, dont le jumelage de mesures existantes (tutorat par les pairs, développement du sentiment d'appartenance dans certains programmes, soutien à l'orientation), le dépistage et l'encadrement des élèves identifiés à risque, la relance des finissants non diplômés, l'implantation de centres d'aide pour les cours représentant un plus haut degré de difficulté.

Par ailleurs, la Commission note que le Collège a profité de son expérience pour ajouter de nouvelles mesures visant à hausser la diplomation en favorisant la persistance des élèves dans leur programme.

Enfin, la Commission se prononcera sur la valeur et l'efficacité du plan lorsque celui-ci aura été mené à terme, soit en 2004.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Jacques L'Écuyer

Analyse et rédaction : Jean-Paul Beaumier, agent de recherche